

déjà parus dans la revue

<i>Dernières nouvelles du Capital</i>	Rue Descartes n°49
<i>L'écriture des philosophes</i>	Rue Descartes n°50
<i>Philosopher en Grèce aujourd'hui</i>	Rue Descartes n°51
<i>Penser avec Jacques Derrida</i>	Rue Descartes n°52
<i>L'homme capable – Autour de Paul Ricœur</i>	Rue Descartes H.S.
<i>À quoi pense le cinéma?</i>	Rue Descartes n°53
<i>Les rationalités de l'Inde</i>	Rue Descartes n°54
<i>Philosophies entoilées</i>	Rue Descartes n°55
<i>Musique, architecture</i>	Rue Descartes n°56
<i>Penser et créer au Mexique</i>	Rue Descartes n°57
<i>Réflexions sur la postcolonie</i>	Rue Descartes n°58
<i>Gilles Deleuze, l'intempêtif</i>	Rue Descartes n°59
<i>Philosophies des musiques électriques</i>	Rue Descartes n°60
<i>Philosopher en Tunisie aujourd'hui</i>	Rue Descartes n°61
<i>Terreurs et terrorismes</i>	Rue Descartes n°62
<i>Droit de cité</i>	Rue Descartes n°63
<i>La Métamorphose</i>	Rue Descartes n°64
<i>Clair/obscur</i>	Rue Descartes n°65
<i>Changer l'identité?</i>	Rue Descartes n°66
<i>Quel sujet du politique?</i>	Rue Descartes n°67

à paraître

Philosopher au Portugal aujourd'hui | Rue Descartes n°68

67 (2009)

ISBN: 978-2-13-057716-4



www.puf.com | 15,00 € TTC France | 9 782130 577164

Quel sujet du politique?

HORIZONS [G. Bastera, R. Ivekovic & B. Manchev] •

CORPUS [A. Negri | C. Mouffe | G. Bastera | B. Manchev

R. Ivekovic | N. Fraser | F. Naishtat | J. Revel] •

PAROLE [E. Laclau & E. Balibar] • **PÉRIPHÉRIES** [S. Mezzadra &

 B. Neilson | A. Ong | G. Zappari] • **RÉPLIQUES** [É. Méchouari]

REVUE

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

ment de ce troc «talent-contre-citoyenneté», ainsi que sur son «écho» dans les pays sources d'émigration, qui encouragent de plus en plus la double citoyenneté, les investissements dans l'économie nationale et les migrations pendulaires. Cela implique de multiples processus d'assouplissement de la citoyenneté, mais aussi des chevauchements et des altérations de la logique traditionnelle de l'État-nation en matière d'identité et de citoyenneté politique, à partir d'un «raisonnement plus calculé et plus nettement orienté sur le marché».

Nous voyons là une autre manifestation de la multiplication des statuts de la citoyenneté, mais il est important de noter que ses effets ne se limitent pas à une élite mondiale de travailleurs talentueux. La citoyenneté, dans ces conditions, n'est pas seulement un site de multiplicité, mais également de conflit. Les travailleurs non qualifiés, eux aussi, affichent une multiplicité de statuts de citoyenneté et de résidence, parmi lesquels la situation de migrants non répertoriés ou clandestins. Considérées ensemble, ces transformations manifestent une désarticulation de l'espace de citoyenneté. «Qui est le citoyen?» devient une question majeure pour les théories contemporaines de la citoyenneté. Dans ces conditions, avance Saskia Sassen⁷, une compréhension complète des tensions et des conflits qui marquent la citoyenneté contemporaine ne peut provenir que d'une analyse entreprise aux marges de la citoyenneté plutôt qu'à partir de la plénitude légale de son centre. Le sujet politique «non autorisé mais reconnu», en d'autres termes le migrant clandestin, n'est pas seulement soumis à l'exclusion, il devient aussi un acteur clé dans la construction, la contestation et la redéfinition des frontières de la citoyenneté.

La multitude des revendications exprimées par les

6. A. Shachar, «The Race for Talent: Highly Skilled Migrants and Competitive Immigration Regimes», in *New York University Law Review*, 81, 2006, p. 148-206. | 7. S. Sassen, *Territory, Authority, Rights: From Medieval to Global Assemblages*, 2006, Princeton-Oxford, Princeton University Press.

mouvements de migrants clandestins, y compris les sans-papiers en Europe et une part importante du mouvement des Latinos aux États-Unis en 2006, atteste des potentialités de ces conflits et de ces pratiques en matière de citoyenneté. Contrairement à la tendance habituelle des études sur les migrations à dresser une ligne infranchissable entre l'analyse des migrations de personnes formées et celle des migrations des sans-papiers, toutefois, nous sommes convaincus qu'il est désormais indispensable de les appréhender ensemble, sans oublier les chevauchements et les zones grises qui les séparent, pour parvenir à une analyse adéquate des contours contemporains de la citoyenneté. Les luttes autour des frontières (*border struggles*) telles celles que nous venons d'évoquer, doivent être interprétées comme le revers de la médaille dans les processus de flexibilisation de la gestion des migrations et de la citoyenneté dont nous avons dressé un bref tableau. Elles mettent notre imagination au défi d'inventer de nouveaux modèles d'action politique et un nouveau langage théorique de la subjectivité politique, au-delà de la dyade citoyen-travailleur.

Traduit de l'anglais par Lise Pomier

AIHWA ONG

Les mutations de la citoyenneté

Les mutations de la citoyenneté¹ sont la conséquence des flux mondiaux et de la configuration afférente de nouveaux espaces, riches de multiples possibilités. Un paysage en constante évolution, façonné par les flux des marchandises, des technologies et des populations, remet en question la notion de citoyenneté liée au territoire et au concept imaginaire d'État-nation². Ces marchandises, ces technologies et ces populations en mouvement contribuent conjointement à façonner des espaces sociaux dans lesquels se cristallisent les mutations de la citoyenneté. Les différents éléments de la citoyenneté (droits, allocations de l'assurance sociale, etc.), naguère présumés faire un tout, sont désormais dissociés les uns des autres et réorganisés selon des forces et des normes universalisantes. Par conséquent, et bien qu'en théorie les droits politiques dépendent de l'appartenance à un État-nation, dans la pratique, de nouveaux droits sont obtenus par le biais de mobilisations et de revendications localisées, dans un cadre de contingence globalisée.

Nous avons dépassé l'idée d'une citoyenneté définie comme un statut protégé au sein d'un État-nation et comme une condition opposée à celle des apatrides³. Les oppositions binaires entre la condi-

tion de citoyen et celle d'apatride ou entre territoire national et absence de territoire ne sont d'aucune utilité pour réfléchir aux espaces émergents et aux combinaisons inédites de variables globalisantes et localisées. Les pratiques d'État induites par l'économie de marché, par exemple, fractionnent le terrain national en zones d'hypercroissance. Ces espaces sont connectés à des réseaux transnationaux de marché, de technologie et d'expertise.

Dans le même temps, les distinctions strictes entre citoyens et étrangers sont abandonnées au profit de la quête du capital humain. Ces modes de gouvernance ont pour conséquence de transformer en échiquier le territoire national, produisant ainsi un effet de souveraineté graduée ou diversifiée⁴. Certains lieux et certaines zones sont investis de ressources politiques plus importantes que d'autres. Parallèlement, les droits et avantages naguère accordés à tous les citoyens sont désormais dépendants de critères néolibéraux, de sorte que des expatriés dotés de l'esprit d'entreprise en viennent à partager les droits et avantages revendiqués auparavant par les seuls citoyens. La différence s'estompe entre citoyenneté et absence de citoyenneté.

Nous avions coutume de considérer les différents aspects de la citoyenneté – droits, allocations sociales, État, territoire, etc. – comme plus ou moins liés les uns aux autres. Mais de plus en plus souvent, certaines de ces composantes sont dissociées et réarticulées en fonction de normes univer-

1. Une première version de cet article a été publiée dans la revue *Theory, Culture & Society*, Vol. 23, n° 2-3, 2006, p. 499-505. | 2. Benedict Anderson, *Imagined Communities*, 1991[1983], Londres, Verso, 2^e édition. | 3. B. Anderson, *L'Imaginaire national*, 2006, Paris, La Découverte poche, n°128, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat. | 4. Hanna Arendt, *The Human Condition*, avec une introduction de Margaret Canovan, 1998[1958], Chicago, University of Chicago Press, seconde édition. H. Arendt, *La Condition de l'homme moderne*, 1983[1961], Paris, Calman-Lévy, traduit de l'allemand par G. Fradier.

4. Aihwa Ong, «Graduated Sovereignty in Southeast Asia», in *Theory, Culture, and Society*, 17 (4), 2000, p. 55-75.

salisantes définies par les nécessités économiques, les valeurs néolibérales ou les droits de l'homme. Dans le même temps, diverses populations mobiles (expatriés, réfugiés, travailleurs migrants) peuvent accéder aux droits et avantages associés à la citoyenneté, alors même que beaucoup de citoyens ne bénéficient dans leur propre pays que de protections limitées ou contingentes. Ainsi, les (re)combinaisons de forces globalisantes et d'éléments localisés produisent des environnements distinctifs, dans lesquels les citoyens, les étrangers et les demandeurs d'asile formulent des exigences politiques fondées sur une appartenance politique préexistante aussi bien que sur des critères universalisants.

Compte tenu de ce scénario d'assemblages globaux⁵, en perpétuel mouvement, les sites de ces mutations de citoyenneté ne sont pas définis par la géographie traditionnelle. L'espace de ces assemblages, plus que le territoire de l'État-nation, est le lieu de nouvelles mobilisations et revendications politiques. Tout un éventail de populations mobiles ou exclues réclame des droits et exprime des revendications en vertu de principes universalisants fondés sur des critères néolibéraux ou sur les droits de l'homme. Dans la zone de l'Union européenne, par exemple, la déréglementation des marchés et les flux migratoires menacent les protections associées aux traditions libérales. Dans les pays émergents d'Asie, l'emprise des valeurs entrepreneuriales est telle que les droits et avantages liés à la citoyenneté dépendent des performances économiques de l'individu. Dans les camps de personnes déplacées, la vie elle-même devient un motif politique pour revendiquer, sinon la citoyenneté, du moins le droit de survivre. En bref, au lieu d'un lot identique de droits accordé à tous

les citoyens, nous voyons un paysage politique mouvant, dans lequel des populations hétérogènes revendiquent les droits et avantages divers fondés sur la citoyenneté mais aussi sur des critères néolibéraux ou sur les droits de l'homme.

Bloc économique et libéralisme politique

En Occident, l'Union européenne est l'une des entreprises les plus ambitieuses jamais tentées pour former une zone de marché en regroupant différents régimes et cultures. Avec l'extension rapide du bloc, l'articulation des intérêts économiques et des droits politiques a cristallisé une ambivalence tenace quant à l'érosion des traditions culturelles et des normes libérales associées à la citoyenneté européenne de l'après-guerre. Dans toute la région, l'alliance des forces du marché global et des critères libéraux débouche sur des droits et normes politiques déterminés. L'ouverture des marchés à la main-d'œuvre immigrée – travailleurs hôtes et étrangers en situation irrégulière – a provoqué de vifs débats sur l'intégration des diverses communautés étrangères. Certains mettent en avant la nécessité d'un équilibre entre les diverses populations immigrées d'origine non européenne et un concept imaginaire de civilisation européenne. D'un autre côté, les mouvements de défense des droits de l'homme déplorent la désagrégation de la citoyenneté en petits paquets de droits et d'allocations, qui permettent aux États européens d'incorporer les migrants et les non-citoyens selon des modalités variées. Ces paquets d'allocations et de droits civils limités constituent une forme de citoyenneté partielle, une appartenance politique « postnationale » pour les travailleurs migrants⁶. Cette détermination politique permet, dit-on, de prendre en compte la diversité culturelle sans saper la démocratie libé-

rale européenne ni les valeurs universelles des droits civils. Mais l'ambivalence demeure, tandis qu'une levée de boucliers contre la possible inclusion de la Turquie musulmane nourrit la résistance à l'expansion de l'Union européenne.

Une autre dimension de cette articulation entre citoyenneté et déréglementation des marchés est la menace qu'elle fait peser sur ce que Jürgen Habermas appelle les « accomplissements démocratiques des sociétés européennes » – systèmes inclusifs de sécurité sociale, normes sociétales concernant les classes et la différence sociale des sexes, investissement dans les services sociaux publics, abolition de la peine de mort, etc. Pour lutter contre le « déficit démocratique » de la vie publique induit par l'économie de marché, Habermas préconise la création d'une sphère publique et d'une constitution à l'échelle de l'Europe, capables de donner un poids symbolique à une culture politique commune étayée par des mesures d'assistance européennes⁷. Au printemps 2005, les votes français et néerlandais contre la ratification de la constitution européenne ont fait passer un message fort sur la primauté des intérêts nationaux par rapport à l'unité visée par les politiques néolibérales. Le rejet de la constitution par des membres historiques de l'Union reflète l'opposition de nombreux Européens à l'adoption généralisée de critères fondés sur le marché, ainsi qu'une affirmation positive en faveur des régimes nationaux, qui préservent les éléments de la citoyenneté classique et la protection de leur population. On émet aujourd'hui des doutes sérieux sur la faisabilité d'une solidarité à l'échelle de l'Europe, fondée avant tout sur le principe d'efficacité de l'économie de marché et sur sa compétitivité.

Critères différentiels d'accès à la citoyenneté (Zones of Entitlement)

Au contraire de la zone euro, certains sites émergents de croissance, en Asie, manifestent une moindre ambivalence quant à l'adoption de valeurs néolibérales en matière de politiques d'accès à la citoyenneté. Ils reconnaissent que la connexion avec des réseaux transnationaux et des professionnels du monde entier est cruciale pour leur émergence en tant que centres du capitalisme global. Les itinéraires et les pratiques transnationales accroissent la capacité des professionnels et des investisseurs à négocier des espaces nationaux, tandis que le désir d'attirer des acteurs de talent conduit à modifier les lois sur l'immigration. Des affiliations complexes avec des acteurs d'élite mobiles permettent des attributions temporaires, multiples et partielles, créant ainsi toutes les conditions pour que ces populations expatriées puissent revendiquer des droits analogues à ceux des citoyens.

Le concept de « citoyenneté flexible » décrit les agissements des sujets mobiles capables de se plier de manière opportuniste à des conditions de marché dynamiques et sans frontières. Au niveau mondial, le marché génère ce type d'activités, de sorte que « la flexibilité, les migrations et les relocalisations, au lieu d'être sources de contrainte ou de résistance, suscitent aujourd'hui une adhésion plus large que la stabilité⁸ ». De plus, les États-nations qui cherchent à attirer des étrangers riches et talentueux amendent leurs lois sur l'immigration de manière à favoriser une élite de migrants. Ainsi, une nouvelle synergie entre capitalisme global et citoyenneté « commercialisée » crée des environnements où les normes du marché conditionnent les normes de la citoyenneté. Cette prime aux individus flexibles et entrepre-

5. A. Ong, A. & S. J. Collier, (sous la direction de), *Global Assemblages: Technology, Politics, and Ethics as Anthropological Problems*, 2005, Malden, Ma., Blackwell.

6. Yasemin Soysal, *The Limits of Citizenship: Migrants and Postnational Membership in Europe*, 1994, Chicago, University of Chicago Press.

7. Jürgen Habermas, « Why Europe Needs a Constitution », in *New Left Review* 11 (sept-oct 2001), p. 5-26.

8. A. Ong, *Flexible Citizenship: the Cultural Logics of Transnationality*, 1999, Duke University Press, Durham, p. 19.

nants a pris naissance dans les démocraties avancées, qui n'ont eu de cesse d'adopter en politique une logique fondée sur l'économie. Ces idées néolibérales sont issues de la théorie de Frederic von Hayek, qui considérait l'*homo economicus* comme une figure instrumentale forgée dans l'effervescence de la concurrence des marchés. Le concept selon lequel la gestion économique au niveau individuel est la manière la plus efficace de répartir les ressources publiques a été repris allègrement par les politiques « néo-conservatives » du thatcherisme et du reaganisme. Ce glissement vers des modes de gouvernance néolibéraux tient pour acquis que la sécurité des citoyens, leur bien-être et leur qualité de vie, sont de plus en plus dépendants de leur propre capacité, en tant qu'individus libres, à faire face aux insécurités globalisées en faisant des calculs et des investissements à titre personnel.

Par exemple, dans la *New Britannica* de Tony Blair, les citoyens sont généralement gouvernés « par le biais de la liberté », invitation, pour des sujets reconnus comme libres, à faire des choix raisonnés pour leur propre compte. Le gouvernement ne se soucie plus de prendre soin des citoyens, mais souhaite que chacun/chacune agisse comme un sujet libre, qui se remet personnellement en question et se fie à une action autonome pour faire face à des insécurités devenues mondiales. Il y a là un glissement fondamental dans l'éthique de la formation des individus, ou de l'éthique de la citoyenneté, sachant que le gouvernement se préoccupe de moins en moins de la gestion sociale et collective de la population (de la biopolitique) au profit de l'auto-gouvernance (une éthico-politique⁹). Aux États-Unis, les pratiques administratives qui s'appuient sur les

aspirations des individus pénalisent spécifiquement les pauvres des grandes villes, les immigrés et les réfugiés, considérés comme les moins capables de progresser. Mais dans la mesure où les valeurs néolibérales de flexibilité, de mobilité et d'esprit d'entreprise deviennent les conditions sine qua non de la citoyenneté, elles sapent aussi les acquis démocratiques du libéralisme américain, fondés sur l'idéal de l'égalité des droits¹⁰. Les tensions entre les valeurs néolibérales qui font des citoyens des agents économiques et les idéaux libéraux qui les présentent comme des garants de la liberté politique n'ont pas fini de perturber la vie politique américaine.

Les idées et les pratiques néolibérales voyagent, elles aussi, et gagnent de nouvelles zones d'hypercroissance. En Asie, sous les régimes démocratiques, socialistes ou totalitaires, les citoyens sont instamment priés de se prendre en charge, non seulement pour lutter contre les incertitudes et les risques, mais aussi pour améliorer la « qualité humaine » de leur société dans son ensemble. Dans le Sud-Est asiatique, notamment, l'éthique néolibérale de l'auto-responsabilité des citoyens est liée à l'obligation sociale de construire la nation. En Inde et en Malaisie, les notions de « travailleurs cognitifs » (*knowledge workers*) et de « société du savoir » poussent les citoyens à améliorer leurs connaissances pour faire avancer le développement des industries de haute technologie. C'est à Singapour que l'accumulation du capital intellectuel comme condition obligée de la citoyenneté atteint son point culminant. On attend des citoyens qu'ils développent de nouveaux modes de pensée et qu'ils acquièrent des compétences informatiques, tandis que les professionnels sont forcés de satisfaire à des normes de

citoyenneté « techno-entrepreneuriales », faute de quoi ils doivent s'incliner devant des étrangers plus qualifiés et sont réduits à une citoyenneté de second ordre.

Les valeurs néolibérales d'initiative et d'entreprise individuelle ont des implications diverses sur la citoyenneté, selon les interactions avec des environnements politiques particuliers. Alors que la tendance, au Royaume-Uni et aux États-Unis, est de privilégier le citoyen autonome et technologiquement averti comme participant de la société civile, dans les zones de croissance asiatiques, le discours relatif au citoyen entreprenant et avide de savoir est lié à la « société civile », c'est-à-dire à la construction de la solidarité nationale. Le point commun, c'est que dans tous les milieux, les échelons de la citoyenneté sont plus difficiles à atteindre pour la majorité. Dans les zones d'hypercapitalisme, en particulier, ceux qui ne peuvent gravir l'échelle des compétences ni se conformer aux normes de l'initiative individuelle sont de plus en plus souvent marginalisés comme des individus déviants qui menacent la sécurité. Ainsi, la conjonction de critères libéraux et de régimes particuliers de citoyenneté casse la protection de la citoyenneté et brouille les distinctions politiques entre citoyens et étrangers de talent.

Les arènes de revendication politique

Mais le mélange d'opportunisme marchand et de citoyenneté a aussi engendré les conditions d'un militantisme politique accru. Dans les pays non démocratiques qui adoptent des politiques induites par le marché, on voit s'ouvrir de nouvelles arènes pour permettre aux gens ordinaires de réclamer la justice, la transparence et

les libertés démocratiques. La confluence des forces économiques et des technologies numériques a ouvert une brèche dans les interstices des sociétés les plus étroitement contrôlées, créant des conditions favorables à une encourageante explosion d'exigences de démocratie de la part des populations.

• Dans la rue

En Asie du Sud-Est, les forces combinées de la crise financière et de l'instabilité politique dans les années 1990 ont permis l'apparition de mouvements « pro-réformes » et d'organisations non gouvernementales bien décidées à façonner l'espace civil. En Indonésie, divers groupes humanitaires, non violents ou préoccupés des droits des femmes se sont unis pour protester contre la brutalité d'État et pour demander la fin de la corruption, du népotisme et de l'autocratie. En particulier, le viol de centaines de femmes d'origine chinoise en Indonésie à l'instigation de l'armée, et, en Malaisie, les mauvais traitements infligés au vice-premier ministre emprisonné (lorsqu'il fut accusé de sodomie), ont attiré l'attention sur les violences physiques imputables à l'État. Dans les manifestations de rue, les exigences de réformes ne sont pas formulées en termes de droits de l'homme, mais bien plutôt selon l'éthique de la culture et de la religion. Le discours des droits de l'homme n'est pas d'une grande utilité pour les négociations avec l'État, parce que la philosophie des droits de l'homme est considérée comme originaire de l'Occident et par conséquent inadaptée aux pays d'Asie. Les groupes de femmes et les ONG confessionnelles voient les problèmes de violences d'État comme des violations contre le principe d'humanité qui, interprété en termes religieux locaux, recouvre la

9. Nikolas Rose, *Powers of Freedom: Reframing Political Thought*, 1999, Cambridge, Cambridge University Press.

10. A. Ong, *Buddha is Hiding: Refugees, Citizenship, the New America*, Berkeley, University of California Press, 2003.

compassion, la réciprocité et le pardon. En Malaisie, l'ONG *Sisters-in-Islam* a acquis une réputation internationale grâce à sa capacité à formuler les droits des femmes dans le respect des préceptes musulmans. Les divers mouvements sociaux et ONG du Sud-Est asiatique ne se contentent pas de concrétiser, dans la rue et dans les médias, le droit des citoyens libres à protester contre les exactions de l'État, ils remettent aussi en question les habitudes bien installées de l'autoritarisme d'État grâce au discours de l'éthique localisée.

En Amérique latine et en Inde, les mouvements sociaux de la rue se sont développés au confluent du développement urbain et des communautés migrantes. Les manifestations de rue par les exclus de toute nature – immigrés pauvres, habitants des bidonvilles, réfugiés – mettent en lumière toute une série de droits civils, politiques et sociaux. La rue constitue une arène de mobilisation politique, qui permet aux pauvres de réclamer des ressources publiques telles que le logement, l'eau et l'électricité, comme une forme de citoyenneté traduite en actes¹¹. Ils ont le sentiment que la citoyenneté telle qu'elle est définie dans la loi ne protège pas les populations marginalisées. Dans bien des cas, le déplacement des populations et l'intrusion du marché ont créé des arènes favorables à la mise en œuvre de la citoyenneté, exigeant de l'État qu'il soit source de ressources et d'équité.

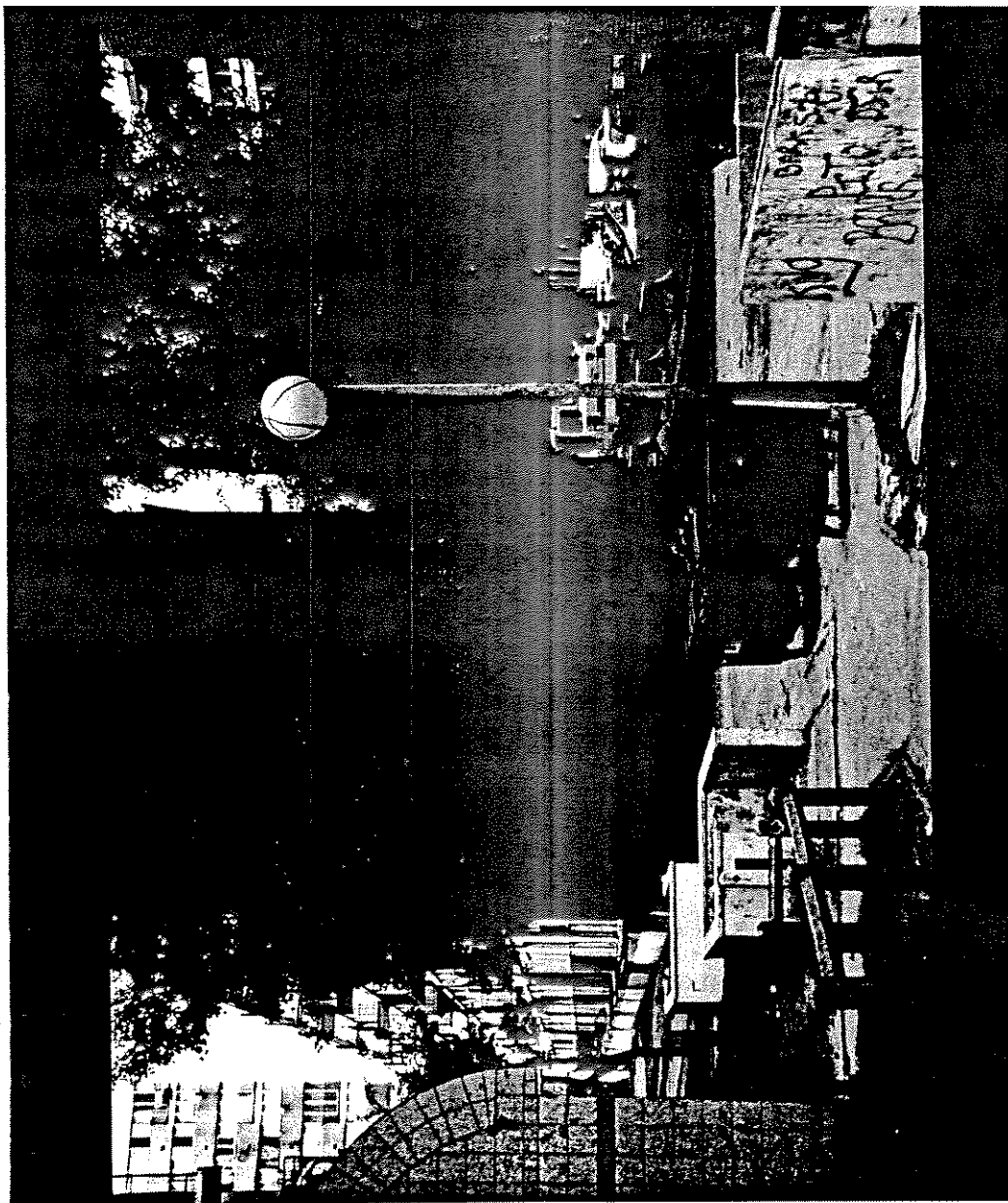
• Dans le cyberspace

Pour une société fortement centralisée comme la Chine, l'Internet apparaît comme une école de citoyenneté, mais aussi comme un espace de surveillance gouvernementale. Les commentaires en ligne, les critiques et les railleries sur les poli-

tiques d'État fleurissent à l'envi dans un cyberspace relativement démocratique et insaisissable. Un cyber-public constitué de millions de Chinois connectés à Internet utilise ce support pour accéder aux nouvelles du monde, pour faire connaître les cas d'injustice et pour promouvoir des formes culturelles alternatives. Un étudiant d'université qui se fait appeler «Stainless Steel Mouse» (la souris inoxydable) a écrit plusieurs articles stigmatisant la suffisance du parti communiste chinois. Parmi d'autres cyber-rebelles (en Chine), on peut citer *Reporters sans Frontières*, qui met en lumière les violences exercées en secret contre les paysans par les autorités locales et les nouveaux riches, proteste contre les injustices et la corruption et demande des comptes au gouvernement. En réponse, l'État est intervenu pour fermer certains sites web dissidents, pour bloquer l'accès à des sites d'information étrangers, pour traquer les dissidents et, chaque fois que possible, les punir. Mais la surveillance du cyberspace n'est pas chose facile, et le terme «netizens» a été forgé pour désigner ce nouveau style de démocratie en action.

La mobilisation chinoise qui s'exprime à travers les réformes du marché, l'Internet ou les mouvements dissidents, prend volontiers pour cible l'absence de liberté de l'expression politique sous un régime autoritaire plutôt qu'elle ne conteste les valeurs néolibérales. Contrairement à l'assemblage de facteurs qui, en Europe, amène les citoyens ordinaires à résister à la déréglementation du marché, en Chine, la confluence des marchés, de la technologie et du militantisme est un espace qui permet aux gens d'exercer une citoyenneté qui leur est refusée par la société au sens large.

Le cyberspace, cependant, peut aussi devenir un



11. J. Holston, «Introduction» in *Cities and Citizenship*, J. Holston (sous la direction de), 1993, Durham, Duke University Press.

lieu propice à l'expression d'un pouvoir ethnique exacerbé, qui va bien au-delà de l'État-nation. Dans la diaspora, des groupes transnationaux, tels que des Chinois ou des Indiens déplacés, se tournent de plus en plus souvent vers la toile pour construire une « citoyenneté globale » fondée sur l'Internet. Telle est par exemple la nature de « Global Huaren » (Chinois global), qui fonctionne comme un cyber-chien de garde, et dont les représentants condamnent un peu partout les actes gouvernementaux qu'ils estiment contraires aux intérêts de leurs compatriotes.

Il y a toutefois un danger lorsque ces réseaux ethniques décident d'exercer ce cyber-pouvoir vis-à-vis d'un pays en particulier. Le résultat est une sorte de citoyenneté sans frontières, fondée sur des revendications ethniques au niveau mondial auxquelles aucune autorité supérieure n'est en mesure d'apporter une réponse.

La survie élémentaire

L'espace de la mise en danger et de l'abandon est une autre arène de mobilisation politique. La question est alors de savoir si les résolutions politiques concernant les corps en péril ou misérables sont prises par opposition binaire entre citoyenneté et apatridie. Giorgio Agamben fait une nette distinction entre les citoyens, qui jouissent pleinement de leurs droits juridiques, et les groupes d'exclus, qui vivent dans une « zone indistincte ». Seule la suppression de la division entre le peuple (comme entité politique) et les gens (individus exclus), affirme-t-il, peut rendre leur humanité aux exclus qui se sont vu refuser la citoyenneté¹². Cette prise de position se répercute dans les revendications selon lesquelles les principes des droits de l'homme sont en mesure de transformer en citoyens les millions de personnes qui luttent

pour leur survie la plus élémentaire en Afrique, en Amérique latine et en Asie, et d'actualiser leur humanité. Mais la rhétorique de la globalisation éthique opère à une échelle trop vaste pour s'intéresser à des milieux spécifiques d'exclusion et de mise en péril. De plus, la focalisation sur la citoyenneté et les droits de l'homme laisse peu de place à d'autres modes de réflexion et d'argumentation éthiques. Il n'est pas absolument certain que le droit à la survie se traduise partout par la citoyenneté, ni même par une simple légitimation, sur la base d'une humanité partagée ou d'une quelconque utilité sur le marché du travail. Qu'il me soit permis de citer brièvement trois exemples portant sur le corps humain menacé et les solutions qui leur ont été apportées relativement à la citoyenneté.

Les revendications fondées sur la santé physique sont devenues des éléments importants du droit à la citoyenneté en Occident. Après la catastrophe de Tchernobyl, en Ukraine, les victimes ont réclamé des aides médicales et la justice sociale, donnant naissance à la notion de « citoyenneté biologique¹³ ». En France, des migrants ont récemment appuyé leur demande de droit d'asile sur des motifs de santé. Didier Fassin avance que le corps souffrant d'un immigré atteint du sida inverse la perception publique de son altérité biopolitique, inscrite dans son appartenance ethnique et son statut d'étranger. De plus en plus souvent, une forme de reconnaissance juridique est accordée à ces patients au nom de l'humanité, c'est-à-dire de leur droit à la santé, sans considération de leur nationalité¹⁴.

La croissance explosive des ONG est un bon indicateur de l'industrie humanitaire, qui cherche à

représenter les intérêts divers des personnes politiquement dépossédés. Ces groupes de bénévoles répondent à des intérêts, des affiliations et des éthiques spécifiques, formant des groupes socio-politiques aptes à présenter des revendications particulières auprès des États et des entreprises, à tel point que le langage des droits de l'homme universels est souvent négligé au profit de catégories plus spécifiques, adaptées aux critères de l'État ou des organisations philanthropiques. Dans l'organisation non étatique de l'humanité exclue, les groupes et les individus sont classés en différentes catégories, en fonction de leurs besoins, de leurs intérêts prioritaires et de leur lien éventuel avec le pouvoir. Ces formes localisées de mobilisation politique impliquent des revendications éthiques pour des ressources définies en fonction de leurs besoins en tant qu'êtres humains.

Des politiques de survie analogues¹⁵ commencent à émerger en Asie du Sud-Est, où une vaste population de femmes migrantes – domestiques, ouvrières d'usine ou prostituées – est régulièrement exposée à des conditions de vie proches de l'esclavage. Les ONG féministes ne font pas campagne pour les droits humains de ces femmes, mais pour quelque chose de plus élémentaire et de plus réalisable, la survie biologique. Les revendications en faveur de la santé et de l'intégrité physique des migrantes s'articulent autour de la dépendance de la société d'accueil envers les employées de maison étrangères. Les ONG invoquent le principe éthique de réciprocité, ou au moins de reconnaissance de la symbiose économique entre les migrantes et les foyers aisés qui profitent de cette main-d'œuvre bon marché. Là où la citoyenneté ne suffit pas à la protection des travailleurs migrants, le lien de cause à effet entre la bonne santé des

domestiques étrangères et leur efficacité aboutit à une sorte de bio-légitimité qui pourrait bien être une première étape vers la reconnaissance de leur statut moral.

Une simple opposition entre citoyenneté territorialisée et droits humains déterritorialisés ne suffit pas à définir les divers assemblages qui sont les sites des revendications politiques contemporaines de la part d'acteurs résidents, expatriés et migrants. La conjonction de forces liées ou non à un territoire forme des milieux dans lesquels les problèmes des êtres humains sont cristallisés, posés et résolus. Divers acteurs s'appuient non plus sur les notions territorialisées de citoyenneté, mais sur de nouvelles formes de revendication – postnationales, technologiques, virtuelles ou biologiques – pour réclamer ressources, droits et protection. Une telle situation atteste de la nature contingente des enjeux sur lesquels repose aujourd'hui la condition humaine. Pour qui veut résoudre les problèmes localisés, ces mobilisations politiques engagent certes les droits de l'homme, mais elles vont bien au-delà. Outre l'État-nation, des entités comme les entreprises et les ONG sont devenues des praticiens de l'humanité, définissant et représentant les différentes catégories d'êtres humains en fonction du degré de leur valeur économique, biopolitique et morale. En bref, les assemblages globaux cristallisent des problèmes et des solutions particuliers, désarticulant et déterritorialisant un peu plus les divers aspects de la citoyenneté.

Traduit de l'anglais par Lise Pomier

12. Giorgio Agamben, *Homo Sacer: Sovereign Power and Bare Life*, traduction anglaise de Daniel Heller-Roazen, 1998, Stanford University Press, p. 177-180; G. Agamben, *Homo Sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue*, 1997, Paris, Éditions du Seuil, traduit de l'italien par Marilène Raiola.

13. Adriana Petryna, *Life Exposed: Biological Citizens after Chernobyl*, 2002, Princeton, Princeton University Press. | 14. Didier Fassin, « The Biopolitics of Otherness », (Politiques du corps et reconnaissance de l'altérité) in *Anthropology Today* 17 (février 2001), p. 3-23.

15. S. J. Collier & A. Lakoff, « Regimes of Living » in A. Ong, & S. J. Collier (sous la direction de), *Global Assemblages: Technology, Politics, and Ethics as Anthropological Problems*, 2005, Malden, Ma., Blackwell, p. 29.